

Thenelles, le 15 février 2024

POLITIQUE SÉCURITÉ SANTÉ ET ENVIRONNEMENT EURL CAVENNE SERVICES

Convaincu que la maîtrise des risques professionnels et environnementaux sont des enjeux à la fois humains, économiques et sociétaux, j'ai décidé d'engager CAVENNE SERVICES dans un Système de Management de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement basé sur le référentiel MASE. Notre engagement dans cette démarche d'amélioration continue, nous permettra, j'en suis persuadé, de faire de la prévention non pas un coût mais un investissement et fera de CAVENNE SERVICE une entreprise plus sûre, plus performante et plus compétitive dans le temps.

Pour cela, je m'engage, à travers cette politique, à respecter les principes suivants :

- Soutenir le responsable SSE dans sa mission ;
- Identifier les risques liés à nos activités, les évaluer et les prévenir dans le respect des 9 principes généraux de prévention ;
- Être à l'écoute et répondre aux besoins et exigences de nos clients ;
- Être à l'écoute de tous mes collaborateurs ;
- Mettre en place tous les moyens nécessaires (humains, techniques, organisationnels et financiers afin d'optimiser la préparation et la réalisation de nos chantiers ;
- Améliorer les compétences et les qualifications de chacun ;
- Lutter contre les addictions ;
- Identifier les exigences réglementaires, les appliquer et en faire vérifier l'application ;
- Impliquer les collaborateurs dans la remontée de situations dangereuses ;
- Travailler sur nos retours d'expérience : analyser les SD, les AT avec et sans arrêt, les réclamations clients.... ;
- Inciter les collaborateurs à faire valoir leur devoir d'alerte et leur droit de retrait ;
- Sélectionner les sous-traitants en tenant compte de leur implication SSE ;
- N'avoir recours au personnel intérimaire que dans la limite de notre capacité d'encadrement ;

Cette politique nous permettra d'atteindre les objectifs suivants :

1. Conserver la certification MASE;
2. ENVIRONNEMENT : Réduire la quantité de perte de fluide hydrauliques (diminuer le délai de réparation) sur les engins et investir dans des bacs de récupération d'huile afin d'éviter l'écoulement au sol en cas de fuite;
3. SANTÉ : Respecter et maintenir un objectif de 0 demande de reconnaissance en maladie professionnelle (surdité, chimique CMR et lombalgies);
4. SANTÉ : Former le personnel CDI aux gestes et postures;
5. SECURITE : Réduire l'accidentologie liée aux chutes PP et hauteur/ dénivelé en visant un TF1 à 0.

Je compte sur la collaboration, l'investissement et l'enthousiasme de chacun pour la mise en œuvre de cette politique et l'atteinte des objectifs.

Dans le cadre de nos activités, la santé et l'intégrité physique et psychologique de notre personnel, organique, sous traitant et intérimaire, sont pour tous une préoccupation constante et majeure.

Au-delà, le bien-être de tous dans notre structure est pour nous une priorité.

Thierry Cavenne, gérant

le 15/02/2024

